

CALENDRIER 2020

A compter du 1^{er} janvier 2020, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous **les LUNDIS à partir de 5h00** sauf les jours fériés.

En raison des lundis 13 avril et 1^{er} juin fériés, la collecte des ordures ménagères aura lieu :

Mardi 14 avril 2020
 Mardi 2 juin 2020

Pour les hameaux la Plaine / Fougerette / Lavault / la Loge / le Petit Creusot, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous **les MERCREDIS à partir de 5h00** sauf les jours fériés,

En raison des mercredis 1^{er} janvier et 11 novembre fériés, la collecte des ordures ménagères aura lieu :

Lundi 30 décembre 2020
 Lundi 9 novembre 2020

Rappel tous les bacs ou sacs doivent être sortis la veille du jour de collecte après 19h00.

Le passage de l'association Emmaüs pour la collecte des encombrants (mobilier et objets ménagers) aura lieu :

Mardi 7 avril 2020
 A partir de 7h30

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **1 semaine avant la date de passage de l'association** auprès des Services Techniques du Grand Autunois Morvan - 03 85 86 64 65.

Un doute sur le tri de vos déchets , contactez l'ambassadrice du tri au 03 85 86 64 65 ou www.grandautunoismorvan.fr

7
R
I
O
N



LE TRI : j'ai tout compris !

DANS LA BORNE BLEUE

Journaux – magazines - papier



DANS LA BORNE JAUNE

Bouteilles et flacons plastiques



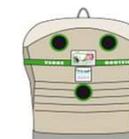
Petits cartons et briques alimentaires



Boîtes de conserve, canettes et aérosols



DANS LA BORNE VERTE



Sans bouchon ni capsule

EN VRAC DANS LES BORNES

Les habitants ont accès à l'ensemble des déchèteries communautaires.

Pour la commune de Mesvres, la déchèterie la plus proche se situe à :

Déchèterie La Perrière - Etang Sur Arroux

HORAIRE D'OUVERTURE		Déchets acceptés
du 1er avril au 30 septembre	du 1er octobre au 31 mars	
<p>Lundi et mercredi de 14h30 à 18h Mardi de 9h à 12h30</p> <p>Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h</p>	<p>Lundi et mercredi de 14h00 à 17h30 Mardi de 9h à 12h30</p> <p>Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets ménagers non recyclables - Déchets verts (tonte de pelouse, branchages,...) - Ferraille - Gravats - Cartons - Vêtements - Déchets ménagers recyclables (verre, emballages ménagers, papier, journaux) - Huile de friture / Huile de vidange - Batteries / piles - Cartouches d'impression usagées - Déchets diffus spécifiques (peintures, phytos, ...) - Radiographies - DEEE - Bois - Mobilier - Capsules Nespresso